

*L'ajournement*

tario. Et c'est vrai, monsieur le Président, lorsque notre ministère des Forêts dit: On devrait consulter davantage les provinces, les provinces doivent également nous donner ce que j'appelle le *feedback* dont on a besoin au niveau forestier. Je pense que c'est important. Parce qu'il n'est pas dans l'intention du gouvernement conservateur d'aller de façon unilatérale dans le secteur des forêts.

Nous, ce que nous voulons comme ministère des Forêts, c'est d'avoir une entente qui tienne compte des besoins du milieu, qui tienne compte d'un développement durable, qui tienne compte d'un approvisionnement de qualité pour nos entreprises, qui tienne compte également de salaires décents pour les travailleurs fores-

tiers. C'est ce à quoi le ministre des Forêts travaille, et j'espère que mon honorable collègue nous appuiera dans cette démarche car c'est une démarche qui est fort louable, non pas uniquement pour un parti politique mais pour un secteur économique fort important: pour la société canadienne.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 20.)

---